

Registre des filières accréditées de l'enseignement supérieur privé 2026

« Quelles filières de l'enseignement supérieur privé sont accréditées, et jusqu'à quand ? »

455

filières du privé ont une accréditation en cours pour 2026-2027 ou au-delà, sur 1 564 nommées par les arrêtés publiés de 2023 à 2026.

Ce que l'édition établit

- Les 5 listes annuelles d'accréditation publiées au Bulletin officiel de 2023 à 2026 et leurs 12 arrêtés modificatifs nomment 1 564 filières de 245 établissements privés, dans 20 villes.
- Pour 1 109 de ces 1 564 filières (70,9 %), la dernière échéance publiée est passée et aucun renouvellement n'est publié à ce jour.
- Casablanca et Rabat réunissent 884 des 1 564 filières (56,5 %) ; 10 des 20 villes en comptent moins de dix.

Limites

- Périmètre limité : seules les listes annuelles 2021-2022 à 2025-2026 et leurs modificatifs sont cumulées. Une filière absente du registre peut relever d'une liste antérieure.
- Une échéance passée ne vaut pas fin d'accréditation : le renouvellement peut figurer dans un arrêté pas encore paru.
- Le registre décrit des textes publiés, pas une vérification auprès des établissements : la référence de l'arrêté se demande à l'établissement et se vérifie au Bulletin officiel.

Méthodologie, tableaux complets et données téléchargeables : atlaris.ma/etudes/registre-filieres-accreditees-2026

Citer : Registre des filières accréditées du privé, Atlaris, atlaris.ma/etudes/registre-filieres-accreditees-2026, état au 13 septembre 2026, d'après les arrêtés publiés au Bulletin officiel.

Atlaris est édité par EDEMIA, qui exploite aussi un établissement d'enseignement supérieur. Le registre reprend les arrêtés tels qu'ils sont publiés, selon les mêmes règles pour tous les établissements, et ne les classe pas.